



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 1 mars 2018

## COMMUNIQUÉ - PRESSE

### **Retour au niveau 1 du plan hiver à compter de jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018**

Compte-tenu des températures très basses qui étaient annoncées, le préfet de la Corrèze a décidé d'activer le niveau 2 du plan hiver le 21 février dernier.

Des mesures supplémentaires à destination des publics les plus fragiles (augmentation des maraudes, des capacités d'hébergement pour les personnes sans abri,...) ont donc été mises en place, en lien étroit avec l'ensemble des acteurs de la veille hivernale,

Les prévisions météorologiques font état de températures prévisionnelles ressenties pour les jours à venir ne justifiant plus ce seuil d'alerte.

**Ainsi, le Préfet de la Corrèze met fin dès aujourd'hui, jeudi 01 mars 2018, à l'activation du niveau 2 du plan hiver.**

Pour autant, le numéro d'appel (115) reste, 24h sur 24, à la disposition de toutes les personnes sans abri et des habitants du département qui auraient connaissance de personnes dans cette situation.

Par ailleurs, le Préfet de la Corrèze appelle toute la population à continuer à faire preuve d'une attention particulière pour détecter les personnes sans abri qui, en cette période hivernale, pourraient se trouver en danger. Il sait pouvoir compter sur l'esprit de solidarité qui prévaut dans le département pour donner l'alerte au 115.

#### **Rappel des niveaux de vigilance Du Plan Hiver**

##### **Niveau 1 : période de « temps froid »**

Premier niveau de vigilance et de mobilisation.

La température minimale ressentie de la journée est comprise entre – 5 et – 10° C.

##### **Niveau 2 : période de « Grand froid »**

La température ressentie minimale de la journée est comprise entre – 10 et – 18° C.

##### **Niveau 3 : période de « froid extrême »**

La température ressentie minimale du jour est inférieure à – 18° C.

#### **Contact presse**

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

[isabelle.pougade@correze.gouv.fr](mailto:isabelle.pougade@correze.gouv.fr)

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter